



LE PRÉSIDENT

**JEAN ROTTNER**

**Herr Josha FREY**

Präsident des Oberrheinrates  
Landtag Baden-Württemberg  
Wahlkreisbüro  
Spitalstrasse 56  
D – 79539 LÖRRACH

Strasbourg, le

24 NOV. 2020

Monsieur le Président,

Les **résolutions prises par le Conseil Rhénan lors de sa séance plénière du 29 juin** traitent tant de sujets d'actualité comme l'impact de la crise sanitaire sur nos territoires frontaliers que de sujets essentiels au développement intrinsèque de nos territoires comme la nécessaire préservation de la biodiversité et une meilleure prise en compte des objectifs de développement durable.

Je partage bien évidemment les orientations prises par chacune d'entre-elle :

**1/ La prise en compte de la réalité des régions frontalières en cas de restrictions au passage des frontières** a été un principe mis à mal durant les trois mois de crise sanitaire et de fermeture des frontières.

Face à un risque majeur de saturation du système de santé, les gouvernements ont en effet pris et imposé des mesures drastiques pour protéger la population sans toujours tenir compte, de manière anticipée et concertée, de nos particularités frontalières. Une meilleure gestion de crise, basée sur une coordination renforcée entre Etats et une concertation systématique des acteurs pertinents, semble désormais évidente.

Je me réjouis à ce titre du choix du Gouvernement français d'avoir confié une compétence diplomatique inédite au tandem Préfet de Région/Président de Région pour accélérer le dialogue politique avec nos partenaires frontaliers en de pareilles circonstances. Parallèlement, et pour aller encore plus loin dans notre ambition de renforcer la coopération transfrontalière en matière de gestion de crise sanitaire, je travaille actuellement avec mes homologues des trois Länder allemands à la définition d'un cadre politique pour encadrer nos engagements réciproques en faveur d'une gestion de crise améliorée dans l'espace frontalier franco-allemand.

.../...

Région **Grand Est**

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho  
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région · place Gabriel Hocquard  
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Je constate comme vous la trop faible réactivité durant les premières semaines de crise de certaines de nos plateformes de dialogue, au premier rang desquelles le pilier politique de Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur, la Conférence du Rhin supérieur et la Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse. Je plaide pour une utilisation optimisée, différenciée et pragmatique de ces instances en cas de crise et pour globalement plus d'interconnexions entre toutes les instances de notre écosystème (Conseil Rhénan, Eurodistricts, Comité de coopération transfrontalière franco-allemand, assemblée parlementaire franco-allemande...).

L'urgence de la situation a fait naître des initiatives qui perdurent, et dont je tiens à souligner l'utilité, comme la cellule de crise mise sur pied au 1<sup>er</sup> semestre 2020 par la Région Grand Est et la mission diplomatique de la Préfecture de la Région Grand Est, ou encore la tenue hebdomadaire par la Préfète de la région Grand Est d'une visioconférence sur la situation sanitaire avec les partenaires compétents de France, d'Allemagne et de Suisse.

La présence à Kehl d'un pôle de secrétaires du Conseil Rhénan, de la Conférence du Rhin supérieur et du Comité de coopération transfrontalière devrait déboucher sur une émulation positive et bénéfique à la vie frontalière.

**2/ La mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'ONU dans le Rhin supérieur** est un principe qu'il nous faut naturellement soutenir. La Région en a fait pour sa part un principe d'action transversal à l'ensemble de ses politiques :

Chef de file dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la biodiversité, du climat, de l'air et de l'énergie, de la gestion/prévention des déchets, des transports et de la mobilité, la Région assure un rôle de planification, de coordination et de pilotage de l'action publique territoriale sur ces sujets : elle a élaboré le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui définit la stratégie régionale à horizon 2050, et vient d'adopter son plan régional en faveur de la bioéconomie, son plan régional de prévention et de gestion des déchets, ses stratégies régionales eau et biodiversité.

Au-delà même de l'environnement, la mise en œuvre des objectifs de développement durable, s'applique également aux domaines de la santé avec le développement d'une offre de soins accessibles au plus grand nombre, de l'éducation avec la mise en place de dispositifs visant à assurer la montée en compétences tout au long de la vie, de l'agriculture avec l'accroissement de pratiques agricoles durables, du tourisme avec le développement d'initiatives vertes, ou bien encore de l'international en faisant de ces objectifs un cadre de référence de sa stratégie d'aide au développement.

Chaque année, la Région prend acte de la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable. Celui-ci constitue une illustration de l'engagement et de l'ambition de notre collectivité en la matière. Il comporte une série d'indicateurs qui mettent en lumière l'état d'avancement d'un certain nombre de nos actions et les domaines concernés.

.../...

**3/ L'intégration de l'approche transfrontalière dans la réflexion sur des mesures contre la perte de la biodiversité fait partie de l'une des priorités de la Région Grand Est :**

Avec la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, c'est désormais à l'échelon régional que se bâtissent les principaux leviers d'actions. Comme le reste du territoire national, la région Grand Est connaît une forte érosion de sa biodiversité et notre collectivité se doit d'agir. Ainsi, forte de son rôle de chef de file en matière de biodiversité, la Région Grand Est a adopté en juillet dernier, à l'issue d'un processus de consultation associant tous les acteurs de la biodiversité du Grand Est, une Stratégie Régionale Biodiversité très volontariste, composée de 6 axes, de 36 défis et d'ambitions fortes pour passer à la vitesse supérieure : création de 15 nouvelles réserves naturelles d'ici 2027, de 1 000 kms de haies reconstituées, lancement d'un plan régional de soutien aux prairies permanentes, mise en place de modules de formation eaux et biodiversité...

La biodiversité ne connaissant pas de frontière, les domaines d'actions possibles sont divers et pourront s'appliquer à la préservation des continuités écologiques, à la gestion de l'eau, à la lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes ou encore à une coordination en matière de police de l'environnement. Comme cela a été souligné dans la motion du Conseil Rhénan, de nombreux projets de coopération, à différentes échelles territoriales, sont d'ores et déjà engagés grâce au programme Interreg. La Région est elle-même particulièrement impliquée qu'il s'agisse de la reconquête de la qualité de l'eau de la nappe phréatique rhénane, la renaturation d'anciens bras du Rhin ou la protection d'espèces menacées.

Vous pourrez compter sur la Région pour encourager de nouvelles initiatives, mais aussi pour impulser une approche globale et coordonnée des différents projets en faveur de, l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes alluviaux du Rhin tout en permettant un développement équilibré de notre espace de vie commun.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.